

Les



Colibris

Multi-accueil éco-citoyen
pour les familles



Pourquoi une crèche portée par l'UDAF des Deux-Sèvres ?

« L'UDAF des Deux-Sèvres, Union Départementale des Associations Familiales, représente et agit pour les familles du département, entre autres dans les domaines de l'action sociale, de la santé, du logement et de la formation.

Comment réussir à être parent et travailler aujourd'hui ? Il s'agit d'une des principales questions à laquelle le conseil d'administration de l'UDAF a souhaité apporter une réponse concrète dans le champ de l'enfance et de la parentalité.

C'est donc afin de permettre aux parents de jeunes enfants travaillant sur la zone de Niort Est, de mieux concilier leur vie personnelle et leur vie professionnelle, que l'UDAF des Deux-Sèvres et ses administrateurs ont développé et porté le projet de la crèche interentreprises «les Colibris», aux côtés des familles et de différents acteurs économiques et institutionnels (Conseil Départemental, PMI, CAF, Communauté d'Agglomération, Association des Entreprises Espace Mendès-France...). Cette réussite collective illustre la capacité de l'UDAF à initier des partenariats à la fois concrets et innovants afin de mieux répondre aux besoins des familles du département.»

Fabienne SABOURIN, Présidente de l'UDAF des Deux-Sèvres.

L'UDAF des Deux-Sèvres en quelques mots

L'UDAF des Deux-Sèvres (Union Départementale des Associations Familiales) est chargée de promouvoir, défendre et représenter les intérêts de toutes les familles du département.

Forte de son expérience et de son expertise, l'UDAF des Deux-Sèvres développe des services d'intérêt familial, notamment au sein de son Pôle Enfance Famille et Parentalité.

Créé en 2012, ce Pôle regroupe aujourd'hui des activités telles que l'Espace Rencontre, la Médiation familiale, l'Aide à la Gestion du Budget Familial, l'Environnement Social et Familial (l'aide éducative budgétaire, le microcrédit social et les évaluations conduites pour différentes caisses de retraite), un Accueil de Jour pour les victimes de violences conjugales, les auditions mineurs, les administrations ad hoc, des actions de soutien à la parentalité et le multi-accueil **Les Colibris**.

Considérant l'Enfant comme une composante essentielle de la famille, l'UDAF souhaite aider les parents à entretenir les liens nécessaires au développement des enfants. C'est en ce sens qu'elle s'est depuis longtemps impliquée sur la thématique de la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale. La crèche **Les Colibris** constitue à ce titre une structure privilégiée afin d'apporter des réponses adaptées aux besoins des familles.



Les Colibris

La crèche interentreprises de la zone Mendès-France

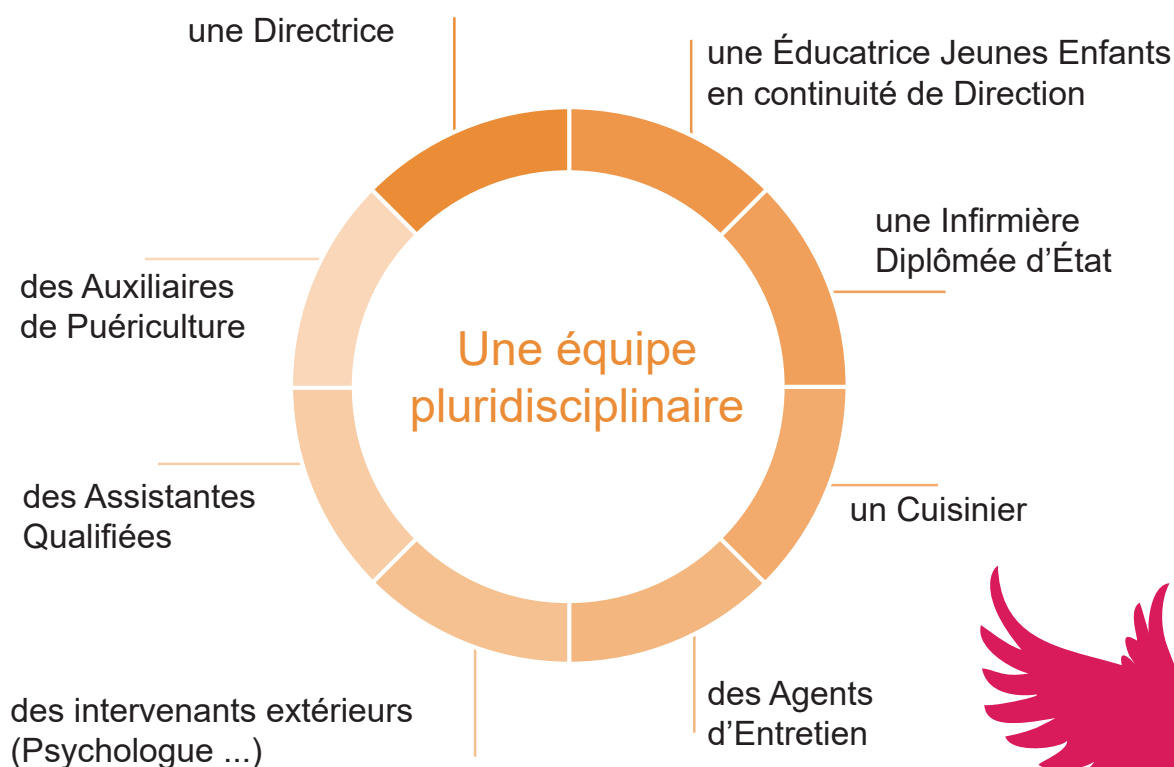


Avec plus de 280 entreprises implantées en son sein, la zone Mendès-France est la zone d'activités la plus dense de la Communauté d'Agglomération du Niortais. Parmi ces entreprises, certaines d'entre elles ayant des horaires atypiques, nombre de leurs salariés se voient confrontés au problème de la garde de leurs jeunes enfants.

Face à ce besoin prégnant, l'UDAF des Deux-Sèvres a apporté une réponse concrète, citoyenne et innovante avec la crèche interentreprises **Les Colibris** qui permet aux parents de jeunes enfants de mieux concilier leur vie familiale et leur vie professionnelle.

Une équipe de professionnels

Les professionnels du multi-accueil **Les Colibris** accompagnent l'Enfant selon sa situation, qu'il soit ou non porteur de handicap, pour son adaptation et son développement.



Des horaires atypiques s'adaptant à ceux des entreprises

- Une large amplitude horaire
- Ouverture du lundi au vendredi
- 4 semaines de fermeture (calendrier prévu un an avant)
- Ouverture sur 2 samedis par mois pour un projet « répit parental »





Les Colibris

Une crèche éco-citoyenne pour les familles

Un bâtiment adapté et innovant

La création d'une structure de 650 m² à Haute Qualité Environnementale contribue à :

OFFFRIR

un accès simple pour tous

ASSURER

le bien-être et la sécurité des enfants au sein d'espaces de vie distincts.

INNOVER

en utilisant des matériaux éco-responsables (panneaux solaires, toitures végétales, VMC double flux, ...)

RESPECTER

l'environnement en favorisant les économies d'énergie

Un accueil tourné vers les éco-pratiques

La crèche développe un mode de vie éco-responsable au sein de sa structure.

Cela se traduit par :

- L'utilisation de couches lavables ;
- Des repas cuisinés sur place, avec approvisionnement auprès de producteurs locaux ;
- Du jardinage avec l'utilisation de compost ;
- Le recours au tri sélectif.

Les valeurs de la crèche Les Colibris



Bienveillance

Disponibilité,
écoute et attention

Créativité

Réflexion, initiative
et innovation
pédagogique

Respect

du besoin des familles,
de l'environnement et
des valeurs de l'UDAF

Engagement

Professionalisme
et pratiques
éco-durables

Les Colibris

Un véritable atout pour les familles et les entreprises

Les avantages pour les entreprises

- Faciliter la conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale ;
- Développer la politique sociale et valoriser l'image citoyenne, jeune et dynamique de l'entreprise ;
- Fidéliser les salariés ;
- Permettre une plus grande disponibilité des collaborateurs ;
- Améliorer l'égalité professionnelle hommes - femmes ;

Les avantages pour les salariés

- Avoir la garantie que son enfant est accueilli par une équipe de professionnels ;
- Être disponible et efficace dans son travail, grâce à des horaires adaptés aux contraintes professionnelles ;
- Profiter d'une offre adaptée à un prix journalier équivalent à celui d'une crèche traditionnelle (selon l'indice CAF en vigueur) ;
- Bénéficier d'une reprise facilitée après un congé maternité ou paternité.

Un accompagnement spécifique aux entreprises :

Afin de répondre précisément aux besoins des entreprises, la crèche **Les Colibris** et l'UDAF des Deux-Sèvres proposent un service d'accompagnement spécifique.

Analyse des besoins

Définition du nombre de berceaux

Reporting régulier sur l'occupation des berceaux

Parmi les entreprises réservataires :



Types d'accueils proposés

Accueil régulier

C'est un accueil à temps complet ou à temps partiel, pour un volume et une durée connus et réguliers. Il n'y a pas d'obligation de connaître les horaires d'accueil au moment de l'inscription, ceux-ci pouvant être adaptés en fonction des plannings de travail des parents.

Accueil occasionnel

Ce type d'accueil intervient en complément d'un mode d'accueil habituel, pour une période connue (courte durée ou temps d'accueil restreint). Cet accueil occasionnel est accessible sur réservation, en fonction des places disponibles.

Accueil d'urgence

Défaillance non prévue d'un mode de garde habituel, cet accueil est ouvert à toute demande non prévisible (l'enfant doit cependant être inscrit à la crèche).

ACCUEIL
RÉGULIER,
OCCASIONNEL
ET D'URGENCE



Plan



Contacts

lescolibris@udaf79.asso.fr

Standard de l'UDAF des Deux-Sèvres : 05 49 04 76 76

Partenaires du multi-accueil Les Colibris

